

AVIS LÉGAL

Avis est donné, conformément aux dispositions de l'article 79 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (RLRQ, c. S-30.01), que la SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL publie, en conformité avec l'article 7.2.7 du Règlement CA.18 soit le Règlement intérieur de la Société de transport de Laval la liste d'assignations incluant les modifications aux horaires des circuits 2, 12, 16, 17, 20, 22, 24, 26, 27, 31, 33, 36, 37, 39, 40, 42, 43, 45, 46, 48, 50, 52, 55, 56, 58, 60, 61, 63, 65, 66, 70, 73, 74, 76, 144, 151, 222, 252, 313, 322, 901, 902, 903 et 925.

Ces modifications entreront en vigueur le 21 juin 2025.

Pour de plus amples renseignements, veuillez :

- Communiquer avec notre Centre contact clients au 450 688-6520, du lundi au vendredi entre 6 h 30 et 20 h 00, le samedi entre 8 h 00 et 17 h 00, le dimanche entre 8 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 17 h 00, et les jours fériés, selon le service d'autobus offert;
- Consulter notre site Internet au www.stlaval.ca

Donné à Laval ce 22 mai 2025.

La secrétaire de la Société,
Me Marie-Noëlle Legault